



---

**BUREAU DE COMMUNAUTE**  
**Séance du 8 février 2018 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS

Dominique DORD  
Renaud BERETTI  
Corinne CASANOVA

Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER  
Départ après la 6<sup>ème</sup> délibération

LA BIOLLE  
LE BOURGET DU LAC  
BRISON SAINT INNOCENT  
CHINDRIEUX  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
LE MONTCEL  
MOTZ  
MOUXY  
ONTEX  
PUGNY-CHATENOD  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES EN CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
TREVIGNIN  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Blandine BELLANCA  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Jean-Claude CROZE  
Marie-Claire BARBIER  
Bernard MARIN  
Claude GIROUD  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Olivier BERTHET  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Jean-Guy MASSONNAT  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise de MARCH  
Jean-Claude LOISEAU  
Gérard GONTHIER  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Marc DRIVET  
Pouvoir de Nicola FALCETTA  
Pouvoir d'Olivier ROGNARD

Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 6<sup>ème</sup> délibération

**Absents excusés :**

CHANAZ

Yves HUSSON

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE  
Jean-François BRAISSAND  
Danièle BEAUX-SPEYSER  
Guillaume GIRERD  
Laurent LAVAISIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Martine REVOL  
Benjamin DROMARD  
Véronique MERMOUD  
Sophie CASSARO  
Daniel CAILLE  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs  
Entrelacs  
Drumettaz-Clarafond  
ITEM Etudes et Conseil  
Directeur général adjoint  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Directrice de cabinet  
Responsable Déplacements  
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat  
Responsable Tourisme  
Responsable Voirie – Commune d'Aix-les-Bains  
Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1<sup>er</sup> février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 207 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 29 votants).

*EAU POTABLE*  
**Mise en œuvre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau  
Travaux d'économies d'eau potable sur la commune de Drumettaz-Clarafond -  
Demande de subvention**

Monsieur le Président souligne que l'intégralité du bassin versant du Lac du Bourget a été classée en zone déficitaire au dernier Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). L'unité de distribution du secteur concerné fait partie du bassin versant amont du Tillet. Ce bassin est déficitaire et est inscrit dans le périmètre classé en **ZRE** (zone de répartition des eaux) par arrêté du préfet de région le 11 février 2014, repris par le préfet de Savoie le 6 février 2015. Conformément à la réglementation, il est obligatoire de réaliser et mettre en œuvre un Plan d'action de la Gestion de la Ressource en Eau du territoire (PGRE). Ce PGRE a été validé en comité de bassin du CISALB le 20 décembre 2016 et approuvé par Monsieur le Préfet le 24 janvier 2017, il intègre les travaux d'économie d'eau « action N°5.1.1 du PGRE, réhabilitation des réseaux AEP ».

Monsieur le Président précise qu'une fuite a été détectée et localisée sous l'autoroute A 43 à proximité de l'aire de repos de Mouxy sur un secteur alimenté par les sources de Clarafond - Silien sur laquelle des actions de réduction de prélèvements doivent être réalisés.

La réparation de cette fuite étant très complexe et onéreuse, il est préférable d'interconnecter les réseaux au niveau des limites de communes de Drumettaz-Clarafond et de Mouxy afin d'abandonner le secteur fuyard. Les travaux envisagés sont les suivants : mise en œuvre d'une chambre de réduction et de comptage, création de 50 mètres de réseaux et déconnexion du tronçon fuyard. Le montant prévisionnel de l'opération est détaillé comme suit :

| OBJET   | MONTANT €<br>HT    |
|---|--------------------|
| Renouvellement de réseau et reprise des branchements secteur Pontet | 70 000,00 €        |
| Prestations annexes, topographie, détection, divers                 | 5 000,00 €         |
| <b>Montant total de l'opération</b>                                 | <b>75 000,00 €</b> |

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer ces opérations, soit l'Agence de l'eau et le Département de la Savoie. Ces travaux sont proposés en réalisation 2018.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE les travaux sur les réseaux d'eau potable pour les économies d'eau sur la Commune de DRUMETTAZ-CLARAFOND
- APPROUVE la réalisation de cette opération sur le réseau d'eau potable, selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable ;
- AUTORISE le Président à déposer ce dossier auprès de nos partenaires financiers (Agence de l'Eau et Département de la Savoie) au titre du PGRE et sollicite les subventions les plus élevées possibles,
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé des travaux préalablement à la décision d'aide des financeurs.

|                             |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 32 |
| - Présents : 22             |
| - Votants : 29              |
| - Pour : 29                 |
| - Contre : 0                |
| - Abstentions : 0           |
| - Blancs : 0                |

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,  
Dominique DORD

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Eau potable - Mise en oeuvre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau - Travaux d'économies d'eau potable sur la commune de Drumettaz-Clarafond - Demande de subvention

---

**Date de transmission de l'acte :** 16/02/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 16/02/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2241 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180208-d2241-DE

---

**Date de décision :** 08/02/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions